

KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

9 août 2019

Service de l'agriculture - Domaine de Châteauneuf Nouvelles variétés de fruits à la conquête du verger valaisan

Mettre à disposition des arboriculteurs des nouvelles variétés de fruits goûteuses, résistantes aux maladies et rentables pour les exploitations : voilà l'objectif des nombreux essais menés par le Service de l'agriculture, via son Office de l'arboriculture. Cinq variétés de pêches plates françaises ont ainsi été sélectionnées et sont progressivement introduites dans le verger valaisan, où elles trouvent un terreau particulièrement favorable à leur développement. Une nouvelle variété de pommes est quant à elle à l'essai sur une plantation pilote du domaine de Châteauneuf.

Sur le domaine de Châteauneuf, les arbres de cinq, respectivement six ans arrivent à l'état adulte et produisent actuellement des fruits savoureux. Cinq variétés de pêches plates françaises, sélectionnées par Agro Sélection Fruits et primées en 2016, 2017, 2018 et 2019 au concours « Saveurs de l'année », ont été inscrites au Bureau fédéral de la protection des variétés et sont progressivement introduites dans les vergers valaisans.

Quelques producteurs valaisans ont déjà montré de l'intérêt pour cette culture de diversification, notamment avec la variété d'août Flatreine (cov). Cette pêche plate arrive à maturité entre le 5 et le 15 août. Pesant près de 120 grammes et de couleur rosé foncé sur 80% de sa surface, elle propose une texture fine et juteuse et une saveur douce.

L'Office d'arboriculture montre également de l'intérêt pour la variété de pommes Regalyou (cov), résistante à la tavelure, principale maladie du pommier. Celle-ci a été primée au titre des innovations au salon international Fruitlogistica de Berlin en 2015. Sa diffusion a commencé dans les vergers français et italiens. Une plantation pilote d'un demi-hectare a été réalisée au printemps 2019 sur le centre de compétence arboricole de Châteauneuf.

Depuis dix ans, l'Office d'arboriculture joue le rôle de mandataire de la société française Agro Sélections Fruits pour la protection des variétés en Suisse, ce qui favorise une introduction accélérée des nouvelles variétés dans les domaines expérimentaux et chez les producteurs valaisans.

L'introduction de nouvelles variétés dans un pays tiers est conditionnée à son inscription au registre des obtentions végétales protégées, auprès de l'Office fédéral de l'agriculture. La gestion de la diffusion vise, d'une part, à adapter la production d'arbres aux besoins du marché et, d'autre part, à rémunérer le sélectionneur qui récupère, à chaque plantation, une partie de son investissement de sélection.

Personnes de contact

Gérald Dayer, chef du Service de l'agriculture, 027 606 76 05 **Jacques Rossier,** chef de l'Office d'arboriculture, Service de l'agriculture, 027 606 76 25

